

Grandes manœuvres pour l'intégration de l'Ihecs dans l'ULB

UNIVERSITÉS Sur fond de fusion entre l'UCL et Saint-Louis

- ▶ ULB et Ihecs parlent d'une fusion depuis des mois.
- ▶ Le processus devrait prendre un coup d'accélérateur dans les prochaines semaines.
- ▶ Mais l'Ihecs posera ses conditions.

Grandes manœuvres en vue dans le monde de l'enseignement supérieur à Bruxelles. Manœuvres qui vont voir se toiser quelques acteurs majeurs du secteur. D'un côté, il y a la Brussels school Ihecs (l'institut des hautes études de communications sociales), un peu à l'étroit dans son costume de haute école de type long. De l'autre, il y a le département de journalisme de l'ULB qui se cherche un second souffle depuis que la première a pris une place majeure dans l'enseignement des communications à Bruxelles. Entre les deux serpente le dossier de fusion de l'UCL avec Saint-Louis, validé par les dirigeants des deux universités. Sa concrétisation en termes d'organisation des études attend toujours un feu vert du gouvernement alors

même que l'ULB ne digère pas la perspective de voir l'UCL prendre une place plus importante dans son jardin bruxellois.

Officiellement rien n'est lié. Officieusement tout l'est. Ou pourrait l'être. Dit autrement, faire basculer les 2.200 étudiants de l'Ihecs dans le giron de l'ULB

pourrait servir de compensation à la fusion UCL/Saint-Louis.

« Le décret Paysage est le fruit d'un savant équilibre entre les différents acteurs – particulièrement entre les universités –, on ne peut pas le déséquilibrer d'un côté sans le rééquilibrer de l'autre », explique un politique proche du

dossier. « Mais tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien », souffle un cadre de l'ULB qui se refuse par ailleurs à tout autre commentaire.

On en est là depuis des mois, chacun avançant des pions sans vraiment faire avancer le dossier. Mais tout semble s'accélérer ces jours-ci. À l'ULB particulièrement, où une information sans équivoque circule dans le département des Sciences de l'information et de la communication : « Les autorités politiques ont donné leur feu vert à l'intégration de l'Ihecs par l'ULB. » Au gouvernement précisément, on se veut prudent, on se veut surtout officiellement spectateur des discussions : « Nous sommes saisis d'une déclaration d'intention des uns et des autres », précise le cabinet du ministre. Mais dans la faculté concernée à l'ULB, on aligne déjà le calendrier : réunion exceptionnelle des professeurs du département de journalisme ce lundi, mise en place rapide de groupes de travail ULB-Ihecs, examen d'un avant-projet de décret au gouvernement vers la mi-novembre, vote d'une convention d'intégration au printemps 2019, fusion effective à la rentrée 2020. « Le tout étant plutôt cohérent en regard du rétroplanning du travail parlementaire avant le scrutin de 2019 », dit un politique.

Les conditions de l'Ihecs

Côté Ihecs, on est moins for-

mel. D'abord parce que c'est seulement le 23 octobre que l'assemblée générale de la haute école Galilée (l'Ihecs fait partie de ce grand ensemble) discutera d'un possible départ de son institut de communication vers l'ULB. Ensuite, parce que « tout, absolument tout doit être négocié. Nous parlons de ce rapproche-

ment depuis des années. Si tout s'accélère, c'est vraisemblablement aussi parce qu'il y a une volonté politique – de la part d'une partie du gouvernement en tout cas – de faire avancer la fusion UCL/Saint-Louis, explique un enseignant de l'Ihecs. Nous voulons bien servir de monnaie d'échange – même si ce n'est pas très gai – mais pas à n'importe quelles conditions. » Et ces conditions pourraient ressembler à ceci : intégration administrative de l'Ihecs dans l'ULB mais maintien de la marque Ihecs, maintien qui pourrait être facilité par la création d'une faculté de journalisme rassemblant les étudiants des deux institutions, création d'un seul diplôme en journalisme réunissant les points forts des masters actuels (recherche et développement du sens critique pour l'un, pratique professionnelle pour l'autre). En fait, l'Ihecs, qui aspire à une reconnaissance universitaire, se verrait bien renaître dans une formule inspirée de la « Solvay Brussels School » : voici une décennie, la très réputée école de commerce Solvay avait fusionné avec la faculté des sciences économiques de l'ULB.

Bien davantage donc qu'une simple monnaie d'échange. ■

ÉRIC BURGRAFF

AUTRE ENJEU**Le blues des hautes écoles de type long**

Derrière les projets de fusion entre établissements supérieurs bruxellois, se cache un autre enjeu : l'avenir de ce qu'on appelle le « type long » dans le modèle actuel des hautes écoles francophones. On parle ici des masters non universitaires en 5 ans (journalisme, ingénieur industriel, commerce...) alors que dans ce secteur, la plupart des cursus sont de « type court » (bac professionnalisant en 3 ans). L'Ihecs, intégré dans la haute école Galilée, est un bel exemple. L'Ecarn (ingénieurs industriels) en est un autre : il a demandé à quitter la haute école Vinci pour rejoindre l'Ichec.

Le problème se répète. En cause : la difficulté de faire co-exister dans une même institution des parcours d'enseignement aux cultures très différentes.

E.B.